

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 25 novembre 2021

### **Instauration d'un couvre-feu.**

Depuis lundi 22 novembre 2021, la Martinique connaît une période de violences urbaines nocturnes. Des groupes d'individus ont commis des dégradations et installé des barrages. Des actes de violence ont eu lieu à l'encontre des forces de sécurité et de la population.

Les forces de sécurité ont été mobilisées toutes les nuits pour rétablir l'ordre et ont dû faire usage de la force pour faire cesser les violences et les dégradations.

Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence et instaure un couvre-feu de 19h00 à 5h00 jusqu'au retour au calme pour faciliter l'intervention des forces de sécurité.

11 personnes ont d'ores et déjà été interpellées et plusieurs armes ont été saisies.

La liberté de manifester est un droit fondamental. Néanmoins, elle ne justifiera jamais la violence et les dégradations.

Les forces de sécurité resteront fortement mobilisées pour assurer la protection du territoire et des Martiniquais.